



Hérouville-Saint-Clair, le 14 mai 2019

Avec l'ADEME Normandie, les Collectivités régionales s'engagent dans la mise en œuvre d'actions numériques responsables

Encore récent, le concept de "numérique responsable" doit permettre de rendre compatible la transition numérique et transition écologique et solidaire.

En effet, au regard de ses impacts actuels, très largement sous-estimés, et de son potentiel de développement, il devient impératif aujourd'hui de réduire fortement l'empreinte écologique et sociale des technologies de l'information et de la communication.

Pour ce faire, l'ADEME Normandie lance ce mois de mai une opération collective inédite de sobriété numérique avec un groupe d'une dizaine de collectivités normandes.

L'objectif de l'opération menée en Normandie porte sur la mise en œuvre d'actions numériques responsables, pouvant aller jusqu'à la labellisation de la démarche.

Les collectivités engagées pourront ainsi bénéficier :

- D'une formation « numérique responsable »
- D'ateliers d'échanges
- Du soutien d'un expert
- Des outils du label numérique responsable (référentiel d'évaluation, listes d'actions, etc).

Si besoin, quelques chiffres peuvent permettre de présenter le contexte pour mieux comprendre cette nécessité :

- Les émissions mondiales de gaz à effet de serre issues du numérique sont équivalentes aux émissions mondiales de l'aviation
- 80% des impacts écologiques du numérique sont liées aux matériel : la fabrication d'un ordinateur de 2 kg c'est : 800 kg de matières premières mobilisées, 124 kg de CO2 générés, sur les 169 kg émis sur l'ensemble de son cycle de vie.
- Chaque année, à cause de son utilisation du numérique, un salarié français émet 360kg d'équivalents CO2. C'est l'équivalent de 2400 km en voiture.
- Chaque année, l'usage numérique d'un salarié représente 3460 kWh d'énergie primaire, soit l'équivalent de 80 ampoules basses consommations allumées 8 heures par jour pendant 220 jours ouvrés.

Le premier rendez-vous de ce groupe normand a lieu à Caen, les 13, 14 et 15 mai, sous forme d'une première session de formation, laquelle sera suivie ces prochains mois par une série

d'ateliers pratiques. Concrètement, il s'agit de dévoiler les nuisances générées par les équipements informatiques, depuis leur fabrication à la récupération des déchets. L'ADEME Normandie y présente une **méthodologie** et des **outils** pour une mise en pratique du numérique responsable.

Parmi les collectivités participantes*, certaines sont déjà engagées au sein de leur propre démarche de transition énergétique dans des actions concrètes comme la limitation du renouvellement des postes informatiques, réduction de mails et des impressions, etc. L'opération leur permettra de renforcer leurs démarches avec un cadre structurant.

** liste des collectivités participantes à la formation (sessions de mai et de juin) : Argentan Intercom ; Conseil départemental de l'Eure ; Saint-Lô Agglo, Caux-Seine Agglo, Communauté urbaine Caen la Mer ; Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon.*

Attaché de presse : Eric Talbot tél. 06 07 45 90 37 – talbotattachepresse@orange.fr